



AVIS

Signature et approbation traités internationaux

**Avant-projet d'ordonnance transposant la Directive 2017/1852/UE
du Conseil du 10 octobre 2017 concernant les mécanismes de
règlement des différends fiscaux dans l'Union européenne**

21 février 2019

Demandeur	Ministre Guy Vanhengel
Demande reçue le	18 janvier 2019
Demande traitée par	Commission Economie-Emploi-Fiscalité- Finances
Avis rendu par l'Assemblée plénière le	21 février 2019

Préambule

Le présent avant-projet d'ordonnance transpose la Directive 2017/1852/UE du Conseil du 10 octobre 2017 concernant les mécanismes de règlement des différends fiscaux dans l'Union européenne. Cette Directive contient un cadre harmonisé et transparent qui renforce les moyens pour le règlement des litiges fiscaux dans l'Union européenne afin de créer un climat favorable aux investissements.

La Directive et l'avant-projet d'ordonnance privilégient la résolution des différends par voie de procédure amiable. Ainsi, la préférence sera toujours accordée à l'emploi de modes alternatifs de règlement des différends non-contraignants (par exemple la médiation).

Avis

Le Conseil ne formule pas de remarque quant au présent avant-projet d'ordonnance.

*
* *